

L'abbaye du Mont Saint-Michel : Epic ou pas Epic¹ ?



Lors du comité technique du 12 juillet, une seule bonne nouvelle était annoncée par M. Philippe Béval, président du Centre des monuments nationaux : si le Mont Saint-Michel devenait bel et bien un Epic, l'abbaye elle restait au sein du Centre des monuments nationaux.

Oui, mais ce n'est pas ce que semble dire les articles de presse qui paraissent depuis hier sur le sujet. Ainsi, le site deviendrait entièrement un Epic « **de l'archange Saint-Michel jusqu'aux parkings** » comme le dit l'article de Ouest-France !

Ce même journal parle d'un document qu'il aurait en sa possession, émanant du Premier ministre Édouard Philippe, faisant état des arbitrages de celui-ci et adressé aux partenaires du site. De qui se moque-t-on ? Philippe Béval n'avait pas connaissance du document lors du comité technique ? A-t-il été berné ? A-t-il omis de dire aux représentants du personnel toute la vérité sur la totalité du projet... ?

Nous avons saisi ce jour, la directrice de cabinet de la ministre de la culture, pour avoir ledit document et être reçus dans les plus brefs délais afin d'avoir des éclaircissements sur le devenir du site, des agents qui y sont affectés ainsi que sur le devenir du Centre des monuments nationaux dont le fonctionnement économique repose sur un système de mutualisation et de péréquation dont l'abbaye du Mont Saint-Michel participe activement. De plus, se pose également pour nous la question de la protection d'un monument certes national mais aussi de son environnement relevant du patrimoine mondial.

Paris, le 19 juillet 2018

1 EPIC : Établissement Public à caractère Industriel et Commercial de droit privé